



# Formulaire de demande de remboursement pour l'achat de couches lavables

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines est fière d'offrir aux nouveaux parents, le programme de subvention pour l'achat de couches lavables qui leur permettra de recevoir un remboursement équivalant à 50% de la facture (avant taxes), jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant.

## Pour bénéficier de ce programme, vous devez:

- être résident permanent de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- fournir une preuve d'achat indiquant la date et le montant de l'achat
- fournir une preuve de naissance de l'enfant (certificat ou déclaration de naissance)
- l'enfant doit avoir moins d'un an

Nom et prénom du parent

Adresse

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance

Nombre de couches achetées

Marque

Coût de la facture avant taxes

- À ce formulaire, vous devez joindre:**
- la facture originale
  - une preuve de résidence (compte de taxes ou permis de conduire)
  - Une preuve de naissance de l'enfant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Retour du formulaire et  
des documents requis:**

Service de l'environnement  
121, rue des Entreprises  
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

En dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, vous pouvez utiliser la boîte de dépôt située à la porte principale accessible en tout temps.

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue le:

Montant de la subvention:

Montant de la facture:

Date:

Personne responsable: